

dans les prairies. Le système de culture est susceptible de perfectionnement, et j'aimerais à voir plus de rapport dans la qualité du sol et des animaux. Lorsqu'une prairie protégée par des chaussées devient improductive, et que la marée ne peut l'atteindre, on la laboure, puis l'on y sème du grain pendant deux ou trois ans, pour y faire pousser ensuite de l'herbe "anglaise" durant une dizaine d'années, après quoi l'on répète le même procédé. Or, ce genre de culture appartient au dix-huitième, non pas au dix-neuvième siècle, et est par conséquent arriéré. Il vaudrait beaucoup mieux et il serait beaucoup moins dispendieux de saupoudrer le sol de chaux à tous les vingt-cinq ans, et le maintenir en bon état par le fumier des animaux de la ferme. La pierre de chaux de belle qualité y abonde et est facilement extraite des carrières; il en est à peu près de même du "plâtre," sulphate de chaux. Un seul homme exporte annuellement 60,000 tonnes de plâtre aux Etats-Unis, et cependant les cultivateurs de la Nouvelle Ecosse ne profitent pas des avantages qui leur sont offerts.

Le général Laurie a fait et fait encore tout le bien possible à l'agriculture de sa province d'adoption, mais les réformes sont difficiles et les progrès nécessairement lents. Il s'est bâti une jolie résidence dans la forêt, à Oakfield, près de Halifax. Situées dans une région accidentée et bien boisée, sa maison et sa ferme en face et en arrière de laquelle se trouvent deux lacs, sont très attrayantes. Tout cela a naturellement entraîné de fortes dépenses, et les travaux de défrichement se poursuivent. On y récolte toute espèce de produits, et le foin abonde dans les terres marécageuses. Une partie du foin est coupée de l'autre côté du lac où il y est laissé jusqu'à ce qu'il puisse être transporté sur la glace en hiver. C'est là, de fait, le plus facile et le moins coûteux moyen de transport, lequel permet, en outre, la division du travail, en été et en hiver.

Le général a fait des expériences depuis plusieurs années au sujet de l'ensilage. L'un de ses silos mesurant environ 30 pieds carrés sur 18 de profondeur, est entouré de forts murs remplis de mortier, mais non cimentés à l'intérieur. Il se trouve élevé à la surface du sol: c'est, de fait, la partie inférieure d'une vieille grange ainsi transformée pour la circonstance. On y mit d'abord le produit de vingt-sept acres de trèfles, puis au-dessus, de l'orge, de l'avoine et des pailles dont les tiges sont hachées en longeurs d'un pouce, le tout fortement pressé. Ce silo est recouvert de papier goudronné ou de feutre servant aux toitures, et de planches sur lesquelles sont empilées de vieilles traverses de chemin de fer. On y enfouit, en somme, cinq cent onze charges de produits pesant environ 1000 livres chacune, et à peu près 250 autres tonnes, de 2000 livres chacune. Lorsque je l'ai vu, le 25 de septembre, ce silo s'était abaissé d'environ quatre pieds. Le général Laurie pense que l'ensilage est excellent comme système et peut permettre aux cultivateurs de se dispenser de racines, mais ne saurait être substitué toutefois au fourrage sec.

A Shubenacadie, j'ai vu un beau pays accidenté, avec de superbes vallées: à plus d'un endroit, les terres étaient bien clôturées et cultivées. Dans certaines parties, se trouvent des terres aujourd'hui inoccupées, et jadis concédées à des colons qui, après les avoir exploitées pendant quelque temps, les abandonnèrent. Ces colons sont maintenant morts ou disparus: mais il est possible que leurs héritiers viennent un jour réclamer ces terres dont personne ne veut prendre possession, vu l'incertitude qui règne à ce sujet. Leur achat offre de plus grandes difficultés encore, car, comment obtenir des titres de tous les héritiers possibles de l'acquéreur primitif. Il est donc urgent de passer une loi qui restitue à la Couronne les terres dont les propriétaires auraient été absents pendant un temps donné.